

Dispositions et contextes d'action : le sport en questions¹

*Bernard Lahire**

Resumo : Nesse ensaio, mesmo que se colocando numa condição de não ser exatamente um sociólogo do esporte, o autor pergunta como seu texto poderia ser útil para aqueles que conhecem muito melhor essa área do que ele. Em resposta a essa questão, inicia dando exemplos do que a Sociologia do Esporte não deve ser; com essa crítica, acaba apoiando aqueles que trabalham diariamente na construção de uma sociologia científica do esporte. Em seguida, com base no ponto de vista de sociólogo disposicionalista, propõe uma série de linhas de pesquisas articuladas, a partir de um conjunto de questões e algumas observações e/ou sugestões. Por fim, diz por que pensa que a Sociologia do Esporte poderia ser um lugar essencial de renovação e de progressão de uma Sociologia da educação que se reconciliaria com suas ambições científicas de Sociologia da socialização.

Palavras chave : Futebol. Sociologia do esporte. Educação.

1 GENERALISTES ET SPECIALISTES

Lorsque, dans les années 1950, le sociologue Norbert Elias commence à travailler en Angleterre sur des questions sportives (et notamment sur le football), l'intérêt et la dignité académiques de tels objets sont loin d'être acquis. Depuis, les choses ont bien changé au point que le sport soit devenu un thème récurrent d'écriture chez nombre d'essayistes qui s'acharnent à obscurcir ce que d'autres s'efforcent d'éclairer. Il n'en reste pas moins que la sociologie du sport demeure une spécialité dominée au sein de la discipline. Cette situation tient bien sûr, pour une part, à la place qu'occupent les activités corporelles et sportives - en tant que loisirs ou divertissements ne relevant pas des formes les plus prisées de culture légitime - dans l'ensemble hiérarchisé des pratiques sociales. Mais elle dépend aussi

* Professeur de sociologie à l'École Normale Supérieure de Lyon. Lyon, France. E-mail: lahire@mail.univ-lyon2.fr

¹Ce texte a été initialement publié en France dans l'ouvrage intitulé L'Esprit sociologique, Paris, Éditions la Découverte, 2004.

des ambitions scientifiques que les chercheurs investissent dans ces questions. Ainsi, même si je ne suis pas sûr que Norbert Elias (1994, p.25) avait tout à fait raison d'écrire que "la connaissance du sport est la clé de la connaissance de la société" (on pourrait, en effet, en dire de même de n'importe quel autre objet), c'est bien avec de telles motivations de recherche que l'on peut faire en sorte que la sociologie du sport apporte une contribution majeure à l'analyse de nos formations sociales.

À quel titre peut-on prendre part aux réflexions et aux débats propres à un champ spécialisé de sa discipline lorsqu'on n'est pas soi-même "spécialiste" du domaine? S'il m'arrive de diriger des travaux qui portent sur le sport² et si les activités corporelles et sportives (plus généralement les rapports socialement différenciés au corps) étaient l'une des dimensions retenues dans le programme de recherche qui a donné lieu à la publication d'un récent ouvrage (LAHIRE, 2002), je ne suis pas ce que l'on appelle communément un "sociologue du sport". Sans doute que l'invitation qu'on m'a lancée pour parler sur ce thème n'est pas sans rapport avec le fait que je m'inscrive, même si de manière critique sur une série de points, dans une tradition sociologique (dispositionnaliste) qui, à travers notamment les réflexions de Pierre Bourdieu, a fécondé de nombreux travaux dans ce domaine (CLÉMENT, 1994 ; POCIELLO, 1998; FAURE, 1987; FAURE ; SUAUD, 1999 ; DEFRANCE, 1995).

Je suis donc paradoxalement dans la situation de celui qui est amené à traiter de sociologie du sport à l'intention de spécialistes sans être moi-même un spécialiste.

Mais le paradoxe n'est qu'apparent car dans "sociologie du sport", le plus important à mes yeux est "sociologie" (qui se distingue de "psychologie", "didactique" ou "pédagogie" comme ne le savent que trop ceux qui exercent leur métier de sociologue dans des espaces académiques pluri-disciplinaires) et non "sport". On ne devrait jamais fixer (ou laisser fixer par les institutions) des limites à ses

²Comme c'est le cas de la thèse en cours de Julien Bertrand sur " La formation des footballeurs à l'Olympique lyonnais : dispositions, compétences et valeurs ".

terrains d'investigation en acceptant d'être une bonne fois pour toutes "sociologue de la famille", "sociologue de l'éducation", "sociologue du travail", "sociologue de l'art" ou "sociologue du sport"³. Et d'ailleurs, on voit en lisant les travaux de recherches combien il serait désastreux de parler sociologiquement du sport sans parler diversement des socialisations familiale et scolaire, des processus de professionnalisation ou de médicalisation, des politiques publiques, de la science et de la technique, etc. Tout scientifique se définit d'abord et avant tout par sa discipline, c'est-à-dire par un point de vue de connaissance spécifique, et non par ses objets (même s'il ne faut évidemment pas en déduire que le bon sociologue pourrait se contenter de survoler ses objets et ses terrains⁴).

Dans les années 1960-1970, la sociologie de l'éducation était, dans la tête des sociologues, la sociologie "générale" par excellence. Elle est redevenue une sociologie sectorielle (ou "spécialisée", comme disent les manuels et les plaquettes de cours) depuis qu'elle a été désertée par des chercheurs qui avaient pour ambition de mettre au jour des aspects fondamentaux du monde social à travers ou à partir de l'école, et occupée par des spécialistes de l'école. Les sociologues qui travaillent sur des réalités sportives devraient avoir pour ambition d'être des sociologues "généralistes", non pas au sens de sociologues désertant le terrain pour dissenter de manière générale sur "le sport dans nos sociétés", mais au sens de centraux, théoriquement inventifs et méthodologiquement innovants. C'est la seule manière de ne pas être scientifiquement dominé, ou, se pensant soi-même comme un sociologue "spécialisé", d'accepter de l'être.

Je me suis donc demandé quels services je pouvais rendre à ceux qui connaissent beaucoup mieux que moi ce domaine? Tout

³Par ailleurs, il n'est pas sûr que la sociologie puisse se permettre de découper les domaines de la manière dont elle le fait en parcelles de plus en plus petites. À trop vouloir se centrer et se concentrer sur un univers ou un sous-univers singulier, l'analyste finit par louper la cible en oubliant qu'une partie de la "vérité" (raison d'être, principes structurants ou explicatifs) des pratiques se trouve souvent hors de l'univers ou du sous-univers en question. Une forte division du travail intellectuel qui aurait pour conséquence de former des historiens de l'art (et, plus précisément, de tel type d'art) érudits mais bornés, rendrait impossible une interprétation du type de celle qu'a proposée Erwin Panofsky dans *Architecture gothique et pensée scolastique* (Minuit, Paris, 1967). Les dommages scientifiques subis seraient évidemment très grands.

⁴Cf. supra Chapitre 1 : Décrire la réalité sociale.

d'abord, en donnant des exemples de ce que la sociologie du sport, comme toute autre sociologie d'ailleurs, ne doit pas être, et en apportant, par cette critique, mon soutien à ceux qui travaillent quotidiennement à la construction d'une sociologie scientifique du sport. En proposant, ensuite, une série de pistes de recherches articulées, en posant un certain nombre de questions et en faisant quelques remarques ou suggestions, de mon point de vue de sociologue dispositionnaliste. En disant, enfin, en quoi il me semble que la sociologie du sport pourrait être un lieu essentiel de renouvellement et de progression d'une sociologie de l'éducation qui renouerait avec ses ambitions scientifiques de sociologie de la socialisation.

2 SURINTERPRETATIONS ET MAUVAIS TRAITEMENTS

Comme la plupart des objets que l'on situe hâtivement du côté de la "culture de masse", le sport est l'objet et la victime de multiples surinterprétations de discours "même-pas-faux" (comme disaient Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron) qui s'appuient sur des exemples faussement concrets au service de thèses dont on peut dire sans grande injustice qu'elles sont vraiment abstraites, et parfois même réellement délirantes. Ces thèses établissent souvent des analogies superficielles entre le sport et tel phénomène ou entre le sport et "la société" dans son ensemble. Les essayistes les plus relâchés se servent ainsi du sport pour développer leurs thèses les plus farfelues. Ce qu'on peut lire sur le sport chez de "grands" éditeurs et dans des collections "prestigieuses" est de ce point de vue assez proche de ce que Jacques Bouveresse a analysé dans *Prodiges et vertiges de l'analogie*, en citant Musil, commentateur de Spengler, et plus précisément de son *Déclin de l'Occident*. La façon de faire de Spengler, écrivait Musil, "évoque le zoologiste qui classerait parmi les quadrupèdes les chiens, les tables, les chaises et les équations du 4^e degré". À la suite de quoi, Musil livre une démonstration très ironique de la façon dont on pourrait, en appliquant ce genre de procédé, justifier la définition du papillon comme étant le Chinois nain ailé d'Europe centrale :

Il existe des papillons jaune citron ; il existe également des Chinois jaune citron. En un sens, on peut donc définir le papillon : Chinois nain ailé d'Europe centrale. Papillons et Chinois passent pour des symboles de la volupté. On entrevoit ici pour la première fois la possibilité d'une concordance, jamais étudiée encore, entre la grande période de la faune lépidoptère et la civilisation chinoise. Que le papillon ait des ailes et pas le Chinois n'est qu'un phénomène superficiel. Un zoologue eut-il compris ne fût-ce qu'une infime partie des dernières et des plus profondes découvertes de la technique, ce ne serait pas à moi d'examiner en premier la signification du fait que les papillons n'ont pas inventé la poudre: précisément parce que les Chinois les ont devancés. La prédilection suicidaire de certaines espèces nocturnes pour les lampes allumées est encore un reliquat, difficilement explicable à l'entendement diurne, de cette relation morphologique avec la Chine (BOUVERESSE, 1999, p. 20-21).

Armé de cette critique, le sociologue ne peut que constater la fréquence de ce genre de plaisanterie sémantique dans nombre de textes sur le sport. Ainsi, un philosophe du monde social, Gilles Lipovetsky, ne procède pas autrement dans *L'Ère du vide*. Essais sur l'individualisme contemporain lorsqu'il écrit : "Windsurf, skate, Deltaplane, la société post-moderne est l'âge de la glisse, image sportive qui illustre au plus près un temps où la res publica n'a plus d'attache solide, plus d'ancrage émotionnel stable." (LIPOVETSKY, 1993, p. 20).

Le procédé rhétorique est simple : on cherche un point commun apparent entre quelques pratiques sportives, ici "la glisse" (et c'est pour cela que le lecteur est étonné de ne pas voir mentionnés le patinage artistique, le ski, la luge, la course de traîneaux... la raison étant sans doute liée au fait que ces pratiques "sonnent" moins post-modernes) et, au prix de quelques distorsions sémantiques, on cite des phénomènes d'un tout autre genre qui semblent comporter un glissement ou pouvoir être caractérisés par un glissement : glissement des institutions, instabilités affective, conjugale ou professionnelle, etc. Alors, on croit tenir une interprétation profonde, pénétrante, alors

que l'auteur n'a fait, en définitive, que jouer avec les mots, glissant de manière peu contrôlée d'un sens à l'autre (et participant ainsi au mouvement de glisse universel caractéristique de la post-modernité...). La seule phrase citée devrait provoquer, chez tout lecteur un tant soit peu critique et rationnel, une série d'interrogations du type: pourquoi ces sports et pas d'autres? qu'entend-on exactement par res publica? quels sont les indicateurs de l'absence "d'attache solide" ou "d'ancrage émotionnel"? où l'auteur situe-t-il le moment où cette res publica a perdu toute attache solide et tout ancrage émotionnel, puisqu'il écrit qu'elle n'a "plus" d'attache et d'ancrage? peut-on établir un lien entre un phénomène d'ordre physique et un phénomène d'ordre politique. Mais avant même que vous n'ayez eu le temps de poser ces questions qui ralentissent considérablement la lecture, l'auteur vous submerge de nouvelles images, de nouvelles analogies ou de nouvelles interprétations tout aussi obscures (donc "profondes") qui vous enivrent (quand vous aimez le breuvage) ou vous épuisent quand vous cherchez simplement (et sans doute un peu trop "bêtement") à comprendre.

Je dois préciser, pour ceux qui se demanderaient pourquoi je "m'en prends" à un philosophe, que Gilles Lipovetsky est cité, à l'occasion, par des sociologues "de renom" comme un auteur qui a le mérite de mettre le doigt sur un phénomène social aussi central que "le triomphe de l'individualisme" ou "le déclin de l'individu de la sociologie classique". Par ailleurs, nombre de sociologues français montrent, par leur écriture aussi claire et argumentée que celle de Lipovetsky, que l'essayisme relâché n'est pas une maladie de jeunesse de notre discipline, mais bien une pathologie⁵ récurrente contre laquelle il faut sans cesse lutter; lutter avec une très faible chance de faire changer ceux que l'on critique, mais dans le but essentiel de ne pas laisser croire aux entrants dans la discipline qu'il est normal et admissible de faire et d'écrire de la sociologie de cette façon-là.

On trouve le même type d'opération rhétorique chez un auteur autoproclamé "sociologue d'action", Paul Yonnet, qui dans *Jeux*,

⁵C'est en termes de "maladie de langage" ou de "pathologie de langage" que Ludwig Wittgenstein concevait une grande partie des problèmes de la philosophie.

modes et masses établit une analogie des plus hasardeuses entre culture de l'endurance et crise énergétique mondiale, pour interpréter la montée du jogging depuis les années 1970:

[...] l'apparition subite - au début des années 1970 - d'une culture de l'endurance destinée à faire tâche d'huile dans les seules sociétés occidentales, sous des formes principalement - mais pas exclusivement - sportives inédites, peut être ramenée à l'événement majeur de cette époque, la vaste crise à la fois économique, énergétique et idéologique qui secoue l'Occident. Cette crise se décèle au tournant des années 1970-1971, dans l'ombre de rapports déjà extrêmement négatifs, dont ceux du club de Rome, sur l'avenir énergétique et démographique du monde. C'est pourquoi cette crise peut être dite crise du système économique mais aussi crise de confiance et crise de conscience. [...] La raréfaction des ressources, aggravée par le "chantage des pays producteurs", impose la recherche d'une nouvelle économie des énergies, la révision des normes du système socio-économique occidental (moindre croissance, voire croissance zéro) et le recours à des énergies de substitution (nucléaire, bio-masse, solaire, vents...). Or, observons bien les caractères propres de l'effort d'endurance chez le jogger : il se définit comme la recherche d'une absorption/ utilisation maximale d'oxygène (source d'énergie vitale), combinée avec une assimilation rationnelle d'aliments essentiellement non protidiques (aliments qui ne devraient pas se raréfier, au contraire des protéines animales, car leur production exige une moindre consommation énergétique). Dans un contexte de raréfaction des ressources (si, demain, il fallait abandonner la voiture, ne plus manger autant de viande, etc.), le jogger recherche à l'échelle de son corps une nouvelle économie énergétique [...], il révisé ses normes de vie (tabac, alcool, rythme de vie, etc.), littéralement, il s'économise, tout en s'essayant à la production d'une énergie de substitution, l'énergie musculaire. Bref, le jogging se dispose homologiquement par rapport à la crise de la décennie soixante-dix. Non seulement il signale le passage d'une société du sprint et de la croissance

à une société de la durée et de l'état stationnaire, mais il prépare l'individu aux pires éventualités écologiques. C'est un apprentissage typique d'une conduite de survie, avec son cortège d'impératifs (se préparer aux souffrances physiques et psychiques, mais rester en équilibre d'oxygène, maximaliser en toute circonstance et en tout lieu l'exploitation utile de sources d'énergie restreintes), il est le pendant consensuel de la réponse sociale marginale apportée dans le "retour à la terre et à la nature" aux interrogations sur la perpétuation de l'homme nées de la crise énergétique (YONNET, 1985, p. 121. Souligné par moi).

On notera au passage le détournement complet du mot "observation" dans ce texte comme dans bien d'autres. Car il n'y a rien là qui ressemble, de près comme de loin, à une véritable observation scientifiquement organisée. On y parle constamment "du jogger" (en général) et l'on met en rapport des faits qui n'ont entre eux aucun point commun autre que ceux qu'invente un interprète surinterprétatif, non dépourvu d'imagination. On pourrait montrer, dans bien des cas, que, sous des dehors de profondeur inégalable, une partie des interprétations qui circulent sont en réalité le produit de confusions et d'illusions d'un type assez élémentaire.

Je pourrais développer le même genre de critique à propos d'autres auteurs qui peuvent faire du sport soit le symbole par excellence de la démocratie, soit le nouvel opium du peuple, chargé de tous les maux possibles et imaginables. Le sport, instrument et symbole de la démocratie ou moyen d'oppression et de conditionnement idéologique? Dans tous les cas (analogies sauvages ou autres problèmes), les thèses soutenues pèchent par leur précipitation théorique et par le manque de travail empirique suffisamment précis et rigoureux.

3 UN PROGRAMME D'ETUDE DISPOSITIONNALISTE ET CONTEXTUALISTE

Parmi l'ensemble des approches sociologiques possibles du sport et des activités corporelles, il me semble que la tradition de la sociologie dispositionnaliste compte parmi les plus fécondes. Il s'agit

fondamentalement d'une sociologie de la socialisation qui étudie les traces dispositionnelles laissées par les expériences sociales et la manière dont ces dispositions à sentir, à croire et à agir sont déclenchées (ou mises en veille) dans des contextes d'action variés.⁶

Le programme complet d'une sociologie dispositionnaliste et contextualiste du sport devrait comporter cinq grands volets:

1) Tout d'abord, un tel programme d'étude devrait logiquement partir du constat de l'existence de non-pratiquants ou de très faibles pratiquants, y compris chez les plus jeunes⁷: quelles sont les dispositions sociales de ceux qui refusent ou rejettent toute activité sportive ou corporelle autonomisée? quel rapport socialement déterminé à son propre corps doit-on entretenir pour trouver ridicule, insignifiant ou insupportable ce type d'activités? quelles expériences sociales ont contribué à forger les représentations négatives de ces activités? dans quelle mesure, par exemple, l'éducation physique et sportive telle qu'elle est enseignée à l'école ne contribue-t-elle pas à dégoûter autant qu'à former le goût du sport chez une partie des élèves?

2) Ensuite, il s'agirait de mener l'étude des dispositions sociales familialement constituées qui inclinent à pratiquer tel type de sport plutôt que tel autre, afin de comprendre les plus grandes affinités sociales entre des groupes sociaux ou des catégories sociales (e. g. sexuées) et des activités corporelles ou sportives singulières, et du même coup, pour se donner les moyens de rendre raison de la distribution socialement différenciée des différents sports (équitation, aviron, tennis, rugby, football, etc.).

⁶La sociologie dispositionnaliste a parfois eu trop tendance à négliger les effets (facilitateurs ou inhibiteurs) des contextes sur les dispositions incorporées, et, du même coup, à négliger l'étude des contextes et de leurs propriétés. J'ai procédé à une critique raisonnée de cette tendance dans *L'Homme pluriel*, op. cit. En ce sens, il faut, pour être plus juste, parler de sociologie indissociablement dispositionnaliste et contextualiste.

⁷L'enquête Emploi du temps 1998-1999 de l'INSEE (N = 16 200 de 15 ans ou plus) fait apparaître que 53,8 % des personnes interrogées n'ont pratiqué aucune activité sportive au cours des quatre dernières semaines (27,1 % en ont pratiqué une ; 18 % en ont pratiqué deux ou plus). Il faut comparer ces 53,8 % de non-pratiquants aux 41,6 % de ceux qui n'ont pratiqué aucune activité culturelle et aux 47,4 % de ceux qui n'ont pratiqué ni bricolage ni jardinage au cours de la même période. Les non-pratiquants réguliers du sport sont significativement plus nombreux que les non-pratiquants réguliers de ces activités culturelles ou dites de semi-loisirs (A. DEGENNE, M.-O. LEBEAUX, C. MARRY, , 2002, p. 95).

Après avoir mis en évidence les grandes tendances statistiques, on peut aussi se demander quelles sont les singularités dispositionnelles de ceux qui sont statistiquement atypiques en pratiquant un sport qui n'est pas de leur "classe" ou de leur "genre" (comme l'a fait Christine Mennesson (2000) en travaillant sur les filles pratiquant l'haltérophilie, la boxe et le football).

Dans tous les cas, chaque activité sportive ou corporelle, avec ses propriétés techniques, corporelles, morales, organisationnelles, médiatiques, etc., constitue des invitations ou des freins à l'expression des dispositions socialement constituées par les instances de socialisation antérieures (BORDIEU, 1987, p. 209). Et leur diversité dans les sociétés modernes hautement différenciées en dit long sur la pluralité des dispositions et sur la complexité des patrimoines de dispositions individuels ou collectifs engendrées par ce type de formations sociales (LAHIRE, 2004). Des travaux gagneraient, de ce point de vue, à être menés sur l'état de la division sociale du travail sportif, et notamment sur l'histoire (de moyenne et longue durées) du processus de différenciation des activités physiques et sportives.

3) Après l'analyse des grandes affinités sociales qui rend raison de la distribution non-aléatoire des pratiquants en fonction de leurs propriétés sociales, il est important de faire l'étude des manières socialement différenciées de pratiquer le "même" sport ou la "même" activité corporelle: sachant qu'un sport accueille toujours des publics socialement diversifiés (même si c'est dans des proportions très variées pour les raisons que le point précédent a rappelées), on peut tenter de comprendre comment les différentes catégories de pratiquants s'approprient l'activité en question, ce qu'ils y investissent différemment, les propriétés de l'activité qu'ils aiment et celles qu'ils aiment moins, voire qu'ils détestent⁸; après l'étude des probabilités différentielles d'accès à tel ou tel sport en fonction des

⁸Les commentaires des tableaux statistiques présupposent trop souvent que le pratiquant d'une activité entretient nécessairement un rapport d'adhésion totale à l'activité, et que toutes les propriétés de l'activité sont en harmonie avec les dispositions incorporées du pratiquant. Or, toute description un peu précise des rapports aux activités (de travail, de loisirs, de culture...) remet en cause une telle présupposition..(LAHIRE, 2002)

propriétés sociales, et plus précisément des dispositions sociales des pratiquants, c'est l'étude des manières différenciées de s'approprier le même sport qui est visée. On pourrait appeler cela l'étude des styles de pratiques.

Ce genre d'étude doit nous éviter de tomber dans le piège de langage qui consiste à nous faire croire que ce que nous nommons pareillement (e.g. le "football" ici et là, dans un club et hors-club entre copains en bas d'un immeuble ou dans une cour de récréation, dans un grand club comme dans un petit club, dans un club qui pratique l'entraînement systématique et rationnel et dans un club qui privilégie la convivialité entre ses membres, etc.) serait nécessairement proche dans la réalité. Ce serait glisser, comme disait Ludwig Wittgenstein, du substantif à la substance. Le même Wittgenstein conseillait ainsi dans ses Investigations philosophiques de "se méfier du pouvoir qu'a le langage de faire que tout se ressemble".

4) Le programme ne serait cependant pas complet si on oubliait l'étude des dispositions socialement renforcées mais aussi spécifiquement constituées dans le cadre de tel sport ou de telle activité corporelle; ces dispositions sont autant des dispositions morales, politiques (au sens de rapport à l'autorité et au pouvoir, de dispositions à vivre sur le mode de l'évidence certaines formes d'exercice du pouvoir), que des dispositions techniques : ascétisme, remise de soi, individualisme ou habitudes de la coopération, esprit de corps, esprit de compétition, goût de l'effort, etc.

Dans le second volet d'étude que j'ai mentionné, la pratique sportive est vue essentiellement comme le lieu d'investissement, d'actualisation de dispositions préalablement constituées. Le sport n'est alors pas envisagé comme un lieu de socialisation, de construction de dispositions spécifiques, mais comme un espace d'actualisation de ces habitudes déjà incorporées. Or, tout ne réside pas dans les conditions sociales de possibilité d'accès à l'activité en question; il y a aussi la logique et les contraintes propres à l'activité qui impriment leurs marques sur les pratiquants. Il faut donc impérativement compléter ce précédent volet si l'on ne veut pas pratiquer un dispositionnalisme sociologique un peu court qui mettrait l'accent

exclusivement sur les socialisations "primaires" et négligerait l'étude de toutes les contributions ultérieures à la fabrication sociale des individus. D'autant que, pour renverser la perspective la plus courante, il faut bien penser que le sport contribue activement à la construction des dispositions sociales, liées notamment au groupe social d'appartenance et au sexe. Il prend une part non négligeable dans la production et la reproduction des différences sociales, et notamment des différences dans les manières de voir, de sentir et d'agir⁹.

Il faudrait toutefois éviter ici toute exagération interprétative en parlant d'habitus sportif, quel que soit le temps (long ou court) de pratique sportive accumulé. Il me semble que pour ne pas rendre ce concept amorphe, au sens de Max Weber (dans les usages qui en font finalement un vague équivalent de "culture"), il faut réserver le terme d'habitus sportif à des cas de pratiquants qui sont très investis dans la pratique sportive, voire aux quasi-professionnels de la pratique qui consacrent tout leur temps, ou en tout cas l'essentiel de celui-ci, à s'entraîner et à exercer leur sport, qui orientent constamment leur action par rapport à cette activité-là. Parler d'habitus sportif à propos de ceux qui ne pratiqueraient ce sport que quelques heures par semaine relève, me semble-t-il, d'un usage abusif ou trop lâche d'un concept qui souligne précisément le caractère durable, permanent et transposable d'un système cohérent de dispositions. On ne peut donc parler d'habitus (sportif, religieux, scolaire, etc.) que lorsque la socialisation est longue, systématique et intense. Dans les autres cas, parler de dispositions sociales spécifiques (et plus ou moins fortes) renforcées par les heures consacrées au sport semble beaucoup plus adapté et raisonnable (LAHIRE, 1999, 2002).

5) Enfin, pour évoquer des enjeux qui dépassent la seule sociologie du sport, il me semble qu'on pourrait aussi utilement chercher à saisir dans quelle mesure il existe des transferts possibles de

⁹Par exemple, la danse ou la gymnastique sont des matrices traditionnelles, mais toujours vivaces (respectivement 5,2 millions et 1,3 million de pratiquants), de constitution des dispositions féminines (79 % des pratiquants de la danse et 80 % des gymnastes sont des femmes). (Ministère des Sports, 2002, p. 30).

dispositions acquises dans le sport vers d'autres domaines. J'ai essayé de montrer, dans mes travaux de recherches les plus récents, que les dispositions étaient toujours sous conditions et que leur degré de généralisation ou le degré d'extension des contextes de leur actualisation était un problème que l'on ne pouvait trancher a priori et une fois pour toutes, par simple décret théorique. Seules des recherches empiriques bien délimitées et suffisamment précises permettent d'avancer dans la compréhension des phénomènes de transferts ou d'inhibition, de mises en œuvre ou de mises en veille des dispositions socialement constituées. Une disposition ascétique constituée dans et par la pratique sportive peut-elle trouver à se transférer dans des domaines scolaires ou professionnels ou bien l'ascétisme corporel, physique est-il sans commune mesure avec l'ascétisme scolaire ou l'ascétisme professionnel? Dans quelle mesure des dispositions à l'autodiscipline, au fair-play, à la solidarité, à la compétition, au respect des règles ou de l'autorité, qui sont (parfois) construites et mises en œuvre activement dans tel ou tel contexte sportif, peuvent-elles être transposées ou transférées vers d'autres domaines de pratiques, voire généralisées à l'ensemble des domaines pour devenir des dispositions générales et permanentes? Est-ce que la pratique d'un sport peut être un moyen de forger des habiletés corporelles ou des dispositions à agir et à croire "rentables" ou "efficaces" dans d'autres domaines de pratiques?

Si je pose cette série de questions, c'est qu'il me semble très imprudent scientifiquement de présupposer l'unité et la cohérence d'un "système de dispositions" en posant d'emblée que la pratique sportive actualise un rapport au corps ou une hexis corporelle qui n'est qu'une modalité parmi d'autres d'un habitus parfaitement cohérent où toutes les dimensions (corporelles, vestimentaires, langagières, alimentaires, culturelles, politiques, etc.) se font écho et ne font qu'exprimer ou traduire la même formule génératrice des pratiques. Lorsque Pierre Bourdieu écrivait que "l'élément déterminant du système des préférences est ici [en matière de pratiques sportives] le rapport au corps, à l'engagement du corps" et que "ce rapport au corps est solidaire de tout le rapport au monde (BORDIEU, 1987, p. 204)", il postulait - dans l'usage du singulier comme dans l'idée de

solidarité - l'existence d'un principe unificateur des conduites, d'une formule génératrice des comportements. Or cette idée doit plus, à mon sens, à la mauvaise habitude philosophique (notamment phénoménologique) de parler "du rapport au monde", de "l'être au monde" qu'à une démarche sociologique empiriquement fondée. Quid des multi-pratiquants de sports dont les propriétés intrinsèques ne semblent pas toujours compatibles? Quid des pratiquants de sports statistiquement atypiques pour leur catégorie ou leur groupe? Quid des individus aux propriétés sociales (au sens large) très proches et qui ont pourtant des comportements vis-à-vis du sport très différents (non-pratiquants, mono-pratiquants ou multi-pratiquants)?

Pour résumer les principaux points de ce programme d'étude, on pourrait dire qu'une sociologie indissociablement dispositionnaliste et contextualiste du sport et des activités corporelles doit mettre en œuvre l'étude conjointe des dispositions sociales qui conditionnent l'accès à la pratique ou le rendent impossible, des dispositions sportives requises et spécifiquement constituées dans la pratique même, et des différents styles de jeu ou de pratique qui s'observent au croisement des propriétés des pratiquants et des propriétés de l'activité.

Contre les visions substantialistes des activités sociales, il faut rappeler que chaque sport n'enferme jamais en lui-même une série de significations ou de propriétés culturelles, mais qu'il est susceptible de faire l'objet d'appropriations multiples, socialement différenciées (selon le sexe, la classe sociale, l'âge, etc.). Mais contre les visions par trop romantiques qui mettent généreusement dans les mains et la tête de chaque pratiquant une capacité infinie d'inventions, de contournements, de ruses, de détournements ou de "bricolages", il faut tout de même rappeler deux choses:

- d'une part, qu'aucune appropriation ni aucun détournement ne changera rien au fait, par exemple, que la lutte est un sport de combat, qui suppose le contact direct de deux adversaires, ou que le golf suppose un rapport plus indirect à des concurrents avec lesquels on n'en découd qu'après comparaison de performances individuelles

plutôt que par affrontements directs (et que, si l'on introduisait expérimentalement une balle dans la lutte gréco-romaine ou des affrontements directs entre des adversaires qui essaieraient, par exemple, d'arriver les premiers sur la balle de golf pour la taper, on changerait assez radicalement la nature même des activités en question);

- d'autre part, que plus les sports sont codifiés (ce qui est le cas de tous les sports de compétition) et plus le champ des appropriations possibles se restreint, pour se réduire à des différences de styles qui peuvent être imperceptibles aux yeux non exercés des profanes. Il y a une résistance et une autonomie propres à ce qu'on peut appeler les "propriétés formelles de la pratique sportive". (DARBON, 2002, p 1-27)

4 UN POSSIBLE RENOUVEAU DE LA SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION

J'aimerais conclure sur un point important, qui est aussi une sorte d'appel. Je pense que la sociologie dispositionnaliste du sport pourrait constituer l'une des bases d'un renouveau de la sociologie de l'éducation en France et, du même coup, d'un développement de la sociologie de l'enfance et de l'adolescence en voie de constitution. En effet, la sociologie de l'éducation a, depuis plus de vingt ans, assez largement délaissé la tâche d'analyse sociogénétique des processus de construction des individus pour devenir une sociologie spécialisée des politiques éducatives (locales ou nationales), des grands dispositifs éducatifs, etc.

Le sport, avec ses programmes d'entraînement plus ou moins systématique et durable, ses temps d'épreuve, ses résultats et ses sanctions positives ou négatives, est, d'abord et avant tout, une expérience socialisatrice qui travaille les individus qui s'y investissent, modèle leur corps, mais aussi leur rapport à l'effort et à la souffrance, leur morale, leur rapport au pouvoir, leur rapport au collectif, leur esprit de solidarité dans la compétition ou de compétition dans la solidarité, etc. Les pratiques sportives constituent donc un formidable

laboratoire où peuvent se saisir les liens entre des formes de relation d'apprentissage, des types de dispositions, de savoirs et de savoir-faire et des formes d'exercice du pouvoir ou de l'autorité.

Dispositions and contexts of action: sport in issues

Abstract: In this essay, even putting himself in the condition of not exactly a sport sociologist, the author wonders how his text can be useful to those who know this area much better than him. Answering this question, he starts by giving examples of things Sport Sociology should not be; with this criticism he ends up by supporting those who work daily on the construction of a scientific sport sociology. Following, based on the point of view of a sociologist of dispositions, he proposes a series of articulated lines of research, from which a set of issues and some observations and/or suggestions. Finally, he says why he thinks that Sport Sociology could be a key place for renovation and progression of an educational Sociology that would reconcile with its scientific ambitions of socialization Sociology.

Keywords: Soccer. Sociology, sports. Education.

Disposiciones y contextos de acción: el deporte en discusión.

Resumen: En este ensayo, mismo se colocando en la condición de no ser exactamente un sociólogo del deporte, el autor pregunta como su texto podría ser útil para aquellos que conocen esa área mejor que él. En respuesta a esa cuestión, inicia dando ejemplos de lo que la Sociología del Deporte no debe ser; con esa crítica, acaba apoyando aquellos que trabajan diariamente en la construcción de una sociología científica del deporte. Seguidamente, con base en el punto de vista de sociólogo disposicionalista, propone una serie de líneas articuladas de investigación, a partir de un conjunto de cuestionamientos y/o sugerencias. Finalmente, explica porque piensa que la Sociología del Deporte podría ser un lugar esencial de renovación y de progresión de una Sociología de la educación que se reconciliaría con sus ambiciones científicas de Sociología de la socialización.

Palabras clave: Fútbol. Sociología del deporte. Educación.

REFERÊNCIAS

- BOURDIEU, P. **Programme pour une sociologie du sport** : Choses dites. Paris : Minit, 1987, p. 203-216.
- BOUVERESSE, J.. **Prodiges et vertiges de l'analogie** : De l'abus des belles-lettres dans la pensée. Paris : Raisons d'agir, 1999.
- CLÉMENT, J.-P.. Les apports de la sociologie de P. Bourdieu. **Revue STAPS**, Paris, n. 35, p. 41-49, oct. 1994.
- CLÉMENT, J.-P.. La force, la souplesse et l'harmonie. Étude comparée de trois sports de combat . In : POCIELLO, C. (dir.). **Sports et Société**. Paris : Vigot, 1998. p. 285-301.
- DARBON, S.. Pour une anthropologie des pratiques sportives. Propriétés formelles et rapport au corps dans le rugby à XV. **Techniques et Culture**, Marseille, n.39, p. 1-27, 2002.
- DEFRANCE, J.. **Sociologie du sport**. Paris: La Découverte, 1995.
- DEGENNE, A. ; LEBEAUX, M.-O. ; MARRY, C.. Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie. **Économie et statistique**, Paris, n. 352-353, p. 81-99, 2002.
- ELIAS, N. ; DUNNING ,E.. **Sport et civilisation**. La violence maîtrisée. Paris: Fayard, 1994.
- FAURE, J.-M.. **Sport, cultures et classes sociales**. Nantes : Thèse d'État, 1987. 2 v.
- FAURE, J.-M., SUAUD C.. **Le Football professionnel à la française**. Paris: PUF, 1999.
- LAHIRE, B.. **L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action**. Paris : Nathan, Essais & Recherches, 1998.
- LAHIRE, B.. Esquisse du programme scientifique d'une sociologie psychologique. **Cahiers internationaux de sociologie**, Paris, v. 106, p. 29-55, 1999.
- LAHIRE, B.. **Portraits sociologiques: Dispositions et variations individuelles**. Paris : Nathan, Essais & Recherches, 2002.
- LAHIRE, B.. **La Culture des individus: Dissonances culturelles et distinction de soi**. Paris : La Découverte, Laboratoire des sciences sociales, 2004.
- LIPOVETSKY, G.. **L'Ère du vide: Essai sur l'individualisme contemporain**. Folio : Gallimard, Paris, 1993.

MENNESSON, C.. **Des femmes au monde des hommes : La construction de l'identité des femmes investies dans un sport " masculin " : Analyse comparée du football, des boxes poings-pieds et de l'haltérophilie.** Paris: Thèse de sciences sociales, Université Paris V, 2000. 3 v.

MINISTÈRE DES SPORTS ET INSEP. **Les Pratiques sportives en France. Enquête 2000.** Paris, 2002.

PANOFSKY, E.. **Architecture gothique et pensée scolastique.** Paris: Minuit, 1967.

POCIELLO, C.. La force, l'énergie, la grâce et les réflexes. Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives. **Sports et Société.** Paris: Vigot, 1998. p. 171-238.

YONNET, P.. **Jeux, modes et masses: 1945-1985.** Paris: Gallimard, 1985.

Autorizado pelo autor para publicação na revista Movimento em: " Paris, le 18 janvier 2011 : Cette autorisation est limitée pour un tirage de 500 exemplaires et limitée à 2 ans pour son utilisation numérique. Toute réimpression au-delà de ce tirage et toute utilisation numérique au-delà de deux ans feront l'objet d'une nouvelle demande ".

Recebido em: 09.12.2010

Aprovado em: 19.01.2011